

Caisse de secours des médecins suisses

Rapport annuel 2000

En 2000, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 31 médecins tombés malgré eux dans le besoin, ainsi qu'aux veuves, descendants et proches de consœurs et de confrères décédés.

Au cours de l'année dernière, cinq nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires, dont trois se limiteront probablement à l'an 2000 et deux seulement pour une plus longue période, la dégradation de leur situation financière étant passagère ou l'amélioration de l'état de santé des intéressés pouvant être espéré. Pour quatre autres cas, l'aide de la Caisse se limitera vraisemblablement à l'année 2000. Aucun décès n'est heureusement à déplorer parmi les bénéficiaires en l'an 2000. Au 31 décembre 2000, le nombre des bénéficiaires s'élevait à 27 personnes, soit un de plus que l'année précédente. La somme des contributions a par conséquent augmenté, passant de Fr. 296 200.- en 1999 à Fr. 306 000.- en 2000.

Dans le respect strict des buts de la fondation, nous veillons à une répartition la plus efficace possible des fonds à disposition.

Dans maintes situations, nous aimerions pouvoir fournir une aide plus substantielle, mais la limite supérieure des montants octroyés a dû être fixée impérativement, les moyens de la Caisse de secours étant par la force des choses limités.

Comme à l'accoutumée, une récolte de fonds a été organisée en 2000. La prochaine aura lieu incessamment et nous vous invitons d'ores et déjà à y répondre favorablement. Même si les dons ont été moins importants, la fortune de la fondation n'a baissé que de Fr. 36 184.68 grâce à la politique de placement toujours judicieuse de notre administrateur, et ce bien que les contributions aient été de Fr. 10 000 supérieures à celles de 1999.

Les dons ont malheureusement encore légèrement reculé en l'an 2000; ils ont encore chuté de Fr. 1500.-, mais la tendance à la baisse a faibli. Les dons se montent encore à Fr. 124 425.30 en 2000, alors qu'ils étaient de Fr. 126 109.25 l'année précédente. Il ne reste plus qu'à espérer qu'ils reprendront une courbe ascendante pour l'année en cours. Nous publierons un nouvel article dans le Bulletin des médecins suisses en ce qui concerne nos prestations en faveur du corps médical.

Les contributions modestes forment toujours l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum,

nous renouons à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent donc trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Nos recettes de Fr. 304 918.62 pour l'an 2000 proviennent pour 40% des dons et des honoraires pour attestations établies par les médecins et pour 60% du rendement et du bénéfice en capital, grâce à notre politique de placement judicieuse et prudente.

Durant l'exercice écoulé, 42% des fonds récoltés provenaient des dons individuels de Fr. 500.- et plus, ainsi que des versements de la FMH, de sociétés cantonales de médecine, de groupements médicaux et de commissions de déontologie. En 2000, aucun legs particulier n'a été enregistré.

Au 31 décembre 2000, la fortune de la fondation s'élevait à Fr. 2 239 976.75. Dr R. Jucker et M. J. Kobler, réviseurs, ont soigneusement examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Pour plus de détails, voir les comptes et le bilan 2000 ci-après.

Nous saisissons l'occasion pour exprimer une fois de plus notre vive reconnaissance aux deux autres membres du conseil qui se sont retirés. Le Dr Eduard Eicher a été élu en 1984 au sein du Conseil de fondation en tant que membre du Comité central de la FMH. Après son retrait du CC, il sera remplacé par le Dr Ludwig T. Heuss. Le Dr Urs Leibundgut a été proposé pour succéder au Dr Urs Straumann, trésorier et membre du Conseil de fondation depuis 1970. Ce choix a été approuvé par le Comité central de la FMH. MM. W. Mahrer, administrateur, et J. Kobler, responsable de la comptabilité et des rentes auprès de la banque La Roche and Co, ont succédé à notre administrateur, M. Ferdinand Hufschmid qui a œuvré avec succès pour la Caisse de secours depuis 1974. La collaboration avec les personnes précitées s'est toujours avérée agréable et fructueuse. Nous saisissons l'occasion pour les remercier encore une fois de leur précieuse collaboration et leur souhaitons plein succès dans leur avenir professionnel. Par ailleurs, nous sommes convaincus que la collaboration avec les nouveaux membres se fera dans le même esprit qu'auparavant et nous les remercions également pour leur engagement.

*Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des
médecins suisses:*

Dr W. Zutter, président

*Dr L. T. Heuss, membre du Comité central
de la FMH*

Dr U. Leibundgut, trésorier

Adresse du président du Conseil de fondation:
Dr W. Zutter, Centre de soins ambulatoires
Wiesendamm, Wiesendamm 22, 4057 Bâle
CCP de la Caisse de secours des médecins suisses:
40-644-3 Bâle